



**POLE TECHNIQUE  
ESPACES PUBLICS**

**POINT INFORMATION A DATE**

**En vertu des arrêtés municipaux du 29/10/2024**

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

***Secteur Centre / Le Port*  
RUE ADOLPHE THIERS**

- Déménagement le 15/11/2024, 30 rue Adolphe Thiers.

Surface occupée : 18 m<sup>2</sup>

----

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

**Secteur Nord / Gare  
RUE ALPHONSE DAUDET**

- Réservation de 2 places de stationnement du n°1 au n°3, 1 rue Alphonse Daudet pour des travaux de branchement électrique du 12 au 16/11/2024.

- emprise sur trottoir et chaussée : 20 m du 12 au 16/11/2024

----

**STATIONNEMENT**

**Secteur Ouest**

**AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT**

En raison d'un déménagement, les 7 et 8/11/2024, le stationnement sera interdit au droit du n°6.

----

## **STATIONNEMENT**

### **Secteur Ouest**

#### **RUE LAZARE HOCHÉ**

Les 7 et 8/11/2024, En raison d'un déménagement, 16 rue Lazare Hoche, le stationnement sera interdit au droit des n° 16 et 18 sur les 2 places de stationnement à durée limitée.

----

## **STATIONNEMENT**

### ***Secteur Kercado et Secteur Centre / Le Port***

#### **RUE DU POT D'ETAIN**

Le 3/11/2024, en raison d'un déménagement, rue du Pot d'Etain, la circulation des véhicules est interdite.

§Un déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- Rue Alain-René Lesage
- Rue de la Salle d'Asile
- Rue Arthur de Richemont
- Rue Jeanne d'Arc
- Rue Louis Paqteur
- Rue Louis-Marie Autissier
- Place de la République
- Rue Adolphe Thiers

----

## **CIRCULATION - STATIONNEMENT**

### **Secteur Centre / Le Port**

#### **PLACE LEON GAMBETTA ET RUE CARNOT**

##### **place Léon Gambetta.**

Du 14 au 29/11/2024, mise en place d'un caisson de vente

Surface occupée 10m<sup>2</sup>.

Le 14/11/2024, la circulation sera interdite pour effectuer la mise en place.

Barrage de rue pour la réalisation des travaux.

##### **Rue Carnot**

Du 14 au 29/11/2024, le stationnement sera interdit au droit du n°6 sur 2 place à durée limité.

----

**STATIONNEMENT**

***Secteur Ouest et Secteur Centre / Le Port***

**RUE DU 8 MAI 1945**

Les 6 et 7/11/2024, en raison de la pose d'une chambre sur le trottoir, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

----

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

***Secteur Centre / Le Port***

**RUE DU LIEUTENANT COLONEL MAURY**

Le 04/11/2024 en raison de travaux de grutage de matériaux 22 rue du Lieutenant Colonel Maury, Réserve de 6 places de stationnement.

----

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

***Secteur Centre / Le Port***

**RUE DU LIEUTENANT COLONEL MAURY**

Le 04/11/2024 en raison de travaux de grutage de matériaux 22 rue du Lieutenant Colonel Maury, le stationnement des véhicules est interdit conformément au plan ci-joint. La circulation se fera sur une voie au lieu de deux au droit des travaux.

----

**PORTANT PERMISSION DE STATIONNEMENT**

**Secteur Nord / Gare**

**AVENUE SAINT SYMPHORIEN**

Le 19/11/2024, réserve de 2 places de stationnement au droit du n°8 et n°10, en raison d'un déménagement.

----

## **CIRCULATION - STATIONNEMENT**

### **Secteur Nord / MENIMUR**

#### **ROUTE DE KERAUVY**

Du 29/10/2024 au 29/11/2024, en raison du renouvellement du réseau d'eau potable, la circulation des véhicules est interdite. Un accès riverains sera maintenu.

Le stationnement des véhicules est interdit au droit des travaux.

----

## **STATIONNEMENT**

### **Secteur Ouest et Secteur Kercado et Secteur Centre / Le Port**

#### **RUE DE KEROZEN**

Le 31/10/2024, en raison de travaux de peinture, dans la portion de voie comprise entre la rue du Maréchal Foch et la rue Alphonse Guérin, la circulation sera interdite.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :  
Soit : rue du Maréchal Foch, rue Victor Masse, rue de Bernus, rue de Kerozen

Soit : rue de Kerozen, rue de Bernus, rue Louis Pasteur, rue Jeanne d'Arc, rue du Maréchal Foch.

----

## **STATIONNEMENT**

### **Secteur Sud Est, Secteur Nord Est, Secteur Nord / Gare, Secteur Sud Ouest / Conleau et Secteur Centre / Le Port**

#### **AVENUE RENE DE KERVILER ET AVENUE DU PRESIDENT WILSON**

Les 30 et 31/10/2024, en raison de travaux de peinture :

AVENUE RENE DE KERVILER :

Dans la portion de voie comprise entre le giratoire Florence Arhau et la rue du Commerce, la circulation sera interdite de 20h30 à 6h.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant dans les 2 sens :

Avenue de Kerviler, giratoire d'Arcal, rue Jean Jaurès, rue Ferdinand Le Dressay, place Léon Gambetta, Giratoire du Moulin du Roy, rue du Port, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue du Maréchal Juin.

AVENUE DU PRESIDENT WILSON :

Dans la portion de voie comprise entre le giratoire de la gare et la rue de Strasbourg, la circulation sera interdite.

----

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

**Secteur Centre / Le Port**

**AVENUE VICTOR HUGO**

Du 8 au 29/11/2024, en raison de la mise en place d'un échafaudage 27 avenue Victor Hugo, le stationnement sera interdit au droit du n°27 sur 1 place.

----

**CIRCULATION - STATIONNEMENT**

**Secteur Kercado**

**ALLEE DE L'ILE TROHENNEC et ALLEE DE L'ILE GODEC**

Travaux de voirie

**ALLEE DE L'ILE TROHENNEC**

Du 12 au 29/11/2024, la circulation des véhicules est interdite. Un accès riverain pourra être maintenu. Le stationnement des véhicules est interdit.

**ALLEE DE L'ILE GODEC**

Du 12 au 29/11/2024, la circulation des véhicules est interdite. Un accès riverain pourra être maintenu. Le stationnement des véhicules est interdit.

----

**STATIONNEMENT**

**Secteur Nord / Gare et Secteur Nord / Ménimur**

**RUE DES PARAS DE LA 1ERE B.C.C.P.**

Du 12 au 15/11/2024, en raison d'un raccordement électrique, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

----

**PORTANT PERMISSION DE STATIONNEMENT**

**Secteur Nord / MENIMUR**

**RUE EUGENE DELACROIX**

Le 12/11/2024, en raison d'un déménagement, réservation de 2 places de stationnement au droit du n°3.

----

**STATIONNEMENT**

**Secteur Ouest**

**RUE DE SAINTE ANNE**

Du 01 au 15/11/2024, en raison de travaux de construction, dans la portion de voie comprise entre le giratoire de Sainte Anne et la rue des Patriotes, la vitesse sera limitée à 30km/h.

Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux sera interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.